

4 mai 2020

Procès-verbal de la séance régulière du 4 mai 2020 à 20 heures.

Le conseil de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton siège en séance ordinaire ce 4 mai 2020 par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

M. le maire Pierre Laflamme par téléphone
siège numéro 1 : Mme Vicky Lauzier
siège numéro 2 : M. Jean Collard
siège numéro 3 : M. Roger Collard
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas
siège numéro 5 : M. Philippe Roy
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

Était absent : aucun

Assiste également à la séance, par visioconférence, Mme Guylaine Bourgoïn, GMA, directrice générale et secrétaire-trésorière.

49-20

RÉSOLUTION SUR LA VISIOCONFÉRENCE EN RAISON DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Le conseil de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton siège en séance ordinaire ce 4 mai 2020 par voie de visioconférence;

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

« Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

50-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Roger Collard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

51-20

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 avril 2020 soit adopté tel que présenté.

SITUATION FINANCIÈRE AU 29 avril 2020

épargne courant	256 222.37
épargne à terme régulier	100 000.00
avantage entreprise	390 714.63
TOTAL	746 714.63

CAISSE RECETTES AU 30 avril 2020

TOTAL DES RECETTES	86 616.61
---------------------------	------------------

52-20

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 60 764.28\$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	45 779.90\$
SALAIRES PAYÉS :	14 984.38\$
	<hr/>
	60 764.28\$

DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE

Un rapport budgétaire sur l'état des revenus et dépenses de la municipalité est déposé au conseil municipal pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2020.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel et annuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

53-20

DIFFUSION DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Selon l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020, des exigences s'appliquent aux séances ordinaire ou extraordinaire du conseil d'une municipalité. Une telle séance doit être rendue publique par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil municipal et le résultat de leur délibération.

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des élus de procéder à un enregistrement audio de la réunion.

54-20

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2019 ET PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Un avis public pour le dépôt du rapport financier a été publié le 20 avril 2020.

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte les états financiers pour l'année financière 2019 préparés par la firme FBL d'Acton Vale et présentés par M. Dany Coderre par visioconférence.

Le rapport financier consolidé représente un montant de revenus de 1 539 824\$, des dépenses de 1 546 045 \$, des affectations de 20 030\$, et un surplus de fonctionnement d'exercice de 105 149\$.

DIRECTIVES DE LA SANTÉ PUBLIQUE PANDÉMIE COVID-19

Selon les directives émises par la santé publique, la fermeture du bureau municipal au public est maintenue.

Vente de garage

La tenue des ventes de garage est interdite. Les citoyens seront informés que la tenue de vente de garage prévue les 6 et 7 juin est annulée.

Camp de jour

Le conseil municipal est en attente des directives pour décider la tenue d'un camp de jour durant l'été 2020.

Soccer

Le conseil municipal est en attente des directives à savoir s'il y aura du soccer au cours de l'été 2020.

55-20

DON POUR LE CHUS, CENTRE HOSPITALIER STE-CROIX, CENTRE HOSPITALIER ST-HYACINTHE ET FONDATION STE-JUSTINE POUR L'ANNÉE 2020

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une contribution financière au montant de 50\$ à chacun des organismes suivants : le CHUS, Centres hospitaliers Ste-Croix et Honoré Mercier, Fondation Ste-Justine.

La conseillère Vicky Lauzier quitte la visioconférence à 20h17.

56-20

PRIX POUR TRAITEMENT DE FISSURES

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal demande des prix pour du traitement de fissures à Scellement de fissures J.F. inc. de Québec et à une autre entreprise pour effectuer des travaux selon nos prévisions budgétaires 2020.

La conseillère Vicky Lauzier revient à la visioconférence à 20h20

57-20

RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ

Il est proposé par Patrick Salvat et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal demande des prix afin d'effectuer les travaux de rapiéçage mécanisés pour l'année 2020 selon les prévisions budgétaires.

La conseillère Vicky Lauzier quitte la visioconférence à 20h23.

58-20

GRAVIER DANS LES ROUTES SEYER ET FORCIER

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal achète de Germain Blanchard Ltée environ 16 voyages de gravier à 14 tonnes chacun pour étendre dans les routes Seyer et Forcier.

59-20

FAUCHAGE DES LEVÉES

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Benoit Racine de Débroussaillage Roxton Falls soit engagé pour effectuer les travaux de fauchage des levées cette année pour un prix comparatif à celui de l'an dernier.

Cette année, le fauchage sera effectué d'un 1 côté seulement pour la première coupe et aussi la deuxième coupe.

60-20

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU LOISIR ET SPORT
MONTÉRÉGIE

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'affiliation à Loisir et Sport Montérégie pour l'année 2020-2021 au montant maximum de 90.00\$ plus taxes.

Que Patrick Salvat soit nommé représentant de la municipalité à l'assemblée générale annuelle ou toute autre assemblée spéciale qui pourrait avoir lieu durant la période d'affiliation 2020-2021.

61-20

PRIORITÉS MUNICIPALES 2020-2021 (VOIRIE)

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que les priorités municipales pour l'année 2020-2021 pour le programme d'amélioration du réseau routier local sont les suivantes :

- 1) couche d'usure dans le 12^{ième} rang sud
- 2) couche d'usure dans le 10^{ième} rang est
- 3) réparation d'un ponceau chemin Saint-Hyacinthe
- 4) rapiéçage mécanisé dans le rang d'Upton
- 5) réparation de ponceaux dans le 13^{ième} rang
- 6) réparation du pont de la rue Principale

62-20

NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES CHIENS DANGEREUX

Considérant la nouvelle loi sur les chiens dangereux entrant en vigueur le 3 juin 2020, la Société protectrice des animaux de Drummond nous fait parvenir un modèle de règlement de la ville de Drummondville ;

Considérant que notre règlement pour les chiens est dans notre règlement G-100 et que les municipalités de la MRC d'Acton feront une mise à jour dudit règlement ;

Il est proposé par Patrick Salvat et résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir ce document à M. Serge Dupont de la MRC d'Acton pour en prendre connaissance.

63-20

OFFRE DE SERVICES POUR ARPENTAGE ET PIQUETAGE SUR LA RUE ST-ANTOINE

Considérant que la firme d'arpenteurs-géomètres Martin Paradis de Drummondville avait préparé le plan de la rue St-Antoine en 2005 ;

Considérant que le conseil municipal a pour projet d'asphalter le rond-point de la rue St-Antoine ;

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat à la firme Martin Paradis pour faire le piquetage du rond point et l'installation des bornes manquantes ainsi que les autres étapes nécessaires à ce travail, tel que proposé dans l'offre de service du 30 avril dernier au montant de 475\$ plus taxes.

64-20

DEMANDE DE SOUMISSION POUR PRÉVISION DE TRAVAUX D'ASPHALTE EN 2020

Il est proposé par Patrick Salvat et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal procède à une demande de soumission pour des travaux d'asphalte.

Les soumissions seront demandées pour les endroits suivants : 1.3 kilomètre dans le rang 12 sud, dans le rang 10 est, dans le rond-point de la rue St-Antoine et dans la cour du croquet. Les soumissions devront être reçues au cours du mois de juin. Les travaux sont conditionnels à l'obtention de la subvention de la TECQ et devront être réalisés au plus tard le 30 septembre prochain.

Il y aura une clause sur le coronavirus indiquant que la municipalité n'est pas responsable des frais additionnels à cause de cette situation de pandémie. Les soumissions pourraient être reçues sur une clé USB.

RAPPORTS

Sylvie Fafard : conseil d'établissement de l'école Saint-Nazaire

Pierre Laflamme : réunion en visioconférence de la Régie d'Acton et des Maskoutains.

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Courriel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) ayant pour objet l'annulation du congrès annuel ;
- courriel de l'Association forestière du sud du Québec ayant pour objet l'annulation des distributions de plants d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts;

- courriel de Réseau Biblio du Québec ayant pour objet la poursuite de la fermeture des bibliothèques ;
- courriel de la FQM ayant pour objet l'infolettre du lundi 4 mai 2020;
- infolettre par l'équipe de Droit municipal et de l'environnement du cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. concernant la Covid -19 et la détermination des ressources municipales essentielles;
- publipostage du 9 avril 2020 envoyé aux citoyens;
- lettre du Défi des Demois'Ailes concernant l'annulation de la 8^e édition du Défi;
- lettre de L'Union des producteurs agricoles (UPA) ayant pour objet les travailleurs étrangers temporaires;
- offre de service de Technologies CDWare concernant la gestion des bennes levées et la gestion des pneus;
- lettre de la Société de l'assurance automobile Québec (SAAQ) ayant pour objet le préavis de vérification mécanique devant être effectuée avant le 31 mai 2020;
- lettre de la SAAQ ayant pour objet le report du paiement de l'immatriculation des véhicules commerciaux;
- décision de la Commission de protection du territoire agricole Québec (CPTAQ) dans le dossier 426814;
- lettre de la CPTAQ concernant le dossier 425385;
- compte rendu de la CPTAQ concernant le dossier 427063;
- lettre du poste de police de la MRC d'Acton concernant les rassemblements;
- guide autosoins du gouvernement du Québec;
- magazine des matières résiduelles au Québec, hiver 2020, vol 16, no.1.

VARIA

aucun

65-20

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21 heures 10.

Pierre Laflamme
Maire

Guylaine Bourgoïn, GMA
Directrice générale et
secrétaire trésorière